

POLITIQUE RELATIVE AU SYNDROME D'IMMUNODÉFICIENCE ACQUISE (SIDA)

ADOPTÉE 142-CA-1324 (16-05-1995)

(NOTE : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé à titre épïcène dans le but d'alléger le texte.)

PRÉAMBULE

Le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) est devenu un important problème de santé publique. L'UQAT, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche et en tant qu'employeur, appuie les efforts de la société québécoise pour contrer la propagation du SIDA, dans le respect des droits de la personne.

Par la présente politique, l'UQAT vise à sensibiliser et à informer les membres de la communauté universitaire à la problématique du SIDA. De plus, elle cherche à créer un milieu d'études et de travail exempt de discrimination à l'égard des personnes séropositives ou sidéennes.

ARTICLE 1 – DÉFINITIONS

Virus d'immunodéficience humaine (VIH) :

- Virus s'attaquant au système de défense immunitaire. La personne porteuse du virus (VIH) est dite séropositive.

Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) :

- Phase finale de l'infection provoquée par le virus d'immunodéficience humaine qui détruit progressivement le système immunitaire de l'organisme, exposant ce dernier à de graves infections et à certains cancers. La personne atteinte du SIDA est dite sidéenne.

ARTICLE 2 – OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

La politique du SIDA poursuit les objectifs suivants :

- Rendre accessible l'information sur le SIDA (virus, maladie, traitement, prévention, etc.);
- Rendre accessible l'information sur les ressources offertes par les gouvernements et organismes d'aide aux personnes séropositives et sidéennes;
- Mettre en place, en collaboration avec les organismes de santé s'intéressant à la problématique du SIDA, des mécanismes d'aide aux personnes étudiant ou travaillant à l'UQAT.

ARTICLE 3 – PRINCIPES GÉNÉRAUX

3.1 L'UQAT s'engage à contrer tout comportement discriminatoire, toute publicité alarmiste et toute récrimination morale à l'égard des personnes séropositives ou sidéennes.

3.2. L'UQAT s'engage à ne pas recourir, de sa propre initiative, à un test de dépistage du virus d'immunodéficience humaine auprès de ses étudiants et des membres du personnel.

3.3 L'UQAT reconnaît à une personne employée à l'UQAT, séropositive ou sidéenne, le droit de poursuivre ses activités professionnelles sans discrimination aussi longtemps qu'elle peut remplir les exigences normales de sa fonction, pourvu que sa santé et sa sécurité ainsi que celles des personnes de son environnement de travail ne soient pas compromises.

3.4 L'UQAT reconnaît à toute personne étudiant à l'UQAT, séropositive ou sidéenne, le droit de poursuivre son programme d'études sans discrimination aussi longtemps qu'elle peut remplir les exigences normales de son programme d'études, pourvu que sa santé et sa sécurité ainsi que celles des personnes de son environnement d'études ne soient pas compromises.

3.5 L'UQAT s'assure que toutes les mesures sont prises pour garantir la confidentialité à toute personne travaillant ou étudiant à l'UQAT, en ce qui a trait à des renseignements relatifs au fait qu'une personne est atteinte du SIDA.

ARTICLE 4 – PRINCIPES SPÉCIFIQUES

4.1 L'UQAT en tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche

- Toute personne étudiant à l'UQAT, séropositive ou sidéenne, bénéficie des mêmes droits que les autres étudiantes, étudiants ayant des problèmes de santé.
- Ces mêmes personnes étudiant à l'UQAT, séropositives ou sidéennes, conservent leur droit de poser leur candidature à tout poste qui leur est accessible à l'UQAT.

4.2 L'UQAT en tant qu'employeur

- L'UQAT s'engage à ce que ses politiques d'embauche n'utilisent aucun test de dépistage du virus d'immunodéficience humaine.
- L'UQAT s'efforce d'orienter vers les personnes ressources toute personne séropositive ou sidéenne, comme c'est le cas pour toute autre personne qui a un problème de santé.
- Les membres du personnel de l'Université séropositifs ou sidéens conservent leur droit de poser leur candidature à tout poste qui leur est accessible.

4.3 L'UQAT en tant qu'institution

- Les ressources et les services disponibles sur le campus de l'Université sont accessibles aux personnes séropositives ou sidéennes.

ARTICLE 5 – ACTIONS DÉCOULANT DE LA POLITIQUE

5.1 Information générale

Les éléments constitutifs de la campagne d'information générale sont :

- publication de la politique concernant le SIDA;
- information sur le SIDA : virus, maladie, traitement, prévention, SIDA en milieu de travail et d'études, etc.

Cette campagne se fait par le biais des bulletins d'information de l'UQAT, des journaux étudiants et par la diffusion de documentation, l'organisation de sessions d'information, de conférences et autres.

5.2 Information personnalisée :

Une ou des personnes-ressources doivent être en mesure de donner des renseignements relatifs :

- aux cliniques où ont fait passer des tests de dépistage de SIDA;
- au programme d'aide aux employés;
- au service de counseling et de santé, s'il y a lieu;
- aux services offerts aux personnes atteintes et à leurs proches par les organismes gouvernementaux ou communautaires;
- aux avantages sociaux et aux assurances.

ARTICLE 6 - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Le conseil d'administration approuve la politique.

Le vice-rectorat aux ressources assure la mise en œuvre de la politique, avec la collaboration des services suivants :

- Service des communications et du recrutement;
- Service des ressources humaines;
- Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche;
- Services aux étudiants.

Une personne-ressource est identifiée au Service des ressources humaines pour aider les personnes séropositives ou sidéennes à l'UQAT.

Tous les membres de la communauté sont appelés à collaborer à la mise en œuvre de la politique.

Article 7 - Évaluation et mise à jour de la politique

La présente politique est évaluée et mise à jour de temps à autre, ou lorsque des dispositions légales ou des directives des autorités compétentes émanant du monde médical, deviendront invalides ou rendront caduques certaines affirmations contenues dans la présente politique.